



Comité
International
Olympique

Département des Relations avec les CNO

Monsieur Déladem AKPAKI
Président
Comité National Olympique du Togo

Lausanne, 2 décembre 2024

Assemblée Générale Elective du CNO du Togo le 7 décembre 2024

Monsieur le Président,

Comme suite à nos récents échanges concernant la situation actuelle de votre CNO, nous vous confirmons que le CIO et l'ACNOA ont décidé conjointement de mandater Monsieur Julien MINAVOA, Président du CNO du Bénin et Chargé de Mission par le Président de l'ACNOA, pour assister à l'Assemblée Générale Elective de votre CNO ce samedi 7 décembre 2024, en tant qu'observateur du CIO et de l'ACNOA.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour faire en sorte que Monsieur Julien MINAVOA puisse effectuer sa mission dans les meilleures conditions. Comme d'habitude dans ces circonstances, le CIO couvrira l'intégralité des frais liés à sa visite.

Nous comptons sur la collaboration de chacun pour faire en sorte que cette Assemblée Générale Elective se déroule dans la plus grande sérénité et dans le respect des statuts de votre CNO, tels qu'approuvés par le CIO, et de la Charte olympique.

Dans l'attente de recevoir un rapport complet des résultats de cette Assemblée Générale Elective, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

James MACLEOD
Directeur des Relations CNO et
de la Solidarité Olympique (CIO)

Mustapha BERRAF
Président de l'ACNOA

Copie : M. Julien MINAVOA